

 ARCHITECTURAL

SCINTIFLEX

DES CHAUSSÉES
SCINTILLANTES



LES PLUS

- ORIGINAL ET DÉCORATIF
- AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ GRÂCE
À LA DIFFÉRENCIATION
DES ZONES DE LA CHAUSSÉE
- MISE EN VALEUR DES SITES
- MATÉRIALISE LES CHEMINEMENTS

SCINTIFLEX

JOUE AVEC LA LUMIÈRE

L'INCORPORATION DE GRANULATS DE MIROIR CONFÈRE À L'ENROBÉ **SCINTIFLEX** UN EFFET DE SCINTILLEMENT EN RÉFLÉCHISSANT LA LUMIÈRE, DE NUIT COMME DE JOUR. OUTRE SON ASPECT ORIGINAL ET ESTHÉTIQUE, **SCINTIFLEX** CONTRIBUE AU RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN PERMETTANT DE DIFFÉRENCIER LES VOIES DE CIRCULATION.

UNE IDÉE LUMINEUSE POUR LES ROUTES

SCINTIFLEX est un béton bitumineux à chaud appliqué en épaisseur de 3 à 4 cm et contenant de 20 à 30% de granulats de miroir.

L'enrobé **SCINTIFLEX** réfléchit la lumière du jour comme celle de l'éclairage public ou celle des phares des automobiles, et produit un effet de scintillement grâce aux granulats de miroir concassés qui lui sont incorporés. L'effet de scintillement se produit lors du déplacement des usagers.

SCINTIFLEX s'inscrit donc parfaitement dans une politique d'embellissement des sites urbains et d'amélioration du confort visuel des habitants.

Il peut se décliner en diverses versions et plusieurs combinaisons sont possibles en fonction du choix du liant. L'utilisation du **COLCLAIR** permet l'obtention d'enrobés décoratifs de teintes naturelles ou de couleurs vives par addition de pigments.

UNE STRUCTURE RENFORCÉE

DOMAINES D'EMPLOI

L'enrobé **SCINTIFLEX** est idéal pour apporter une touche esthétique et originale.

Grâce à son effet de scintillement, l'enrobé **SCINTIFLEX** permet de différencier certaines zones de la chaussée pour en souligner le partage et améliorer ainsi la sécurité de ses différents usagers (automobilistes, cyclistes, piétons...). Il permet également de signaler toutes les zones dangereuses.

L'aspect esthétique de **SCINTIFLEX** permet d'étendre son domaine d'emploi à la réalisation d'aménagements urbains notamment dans sa version claire ou colorable.



DESSCRIPTIF D'ARTICLE

Revêtement type SCINTIFLEX

Enrobé scintillant pour couche de surface, de type **SCINTIFLEX** ou similaire contenant du verre miroir, procurant à la surface de la chaussée des propriétés photométriques (scintillements de sources lumineuses par réflexion des rayons sur les surfaces de verre), de granulométrie continue 0/8 mm et répondant aux exigences normalisées pour les bétons bitumineux AC.

..... t





100% recyclable



Trafic léger T1
< 30 camions/j



SCINTIFLEX, REVÊTEMENTS BRILLANTS

COMPOSITION

Les granulats

Les granulats utilisés sont conformes à la norme SN 670 103 – EN 13 043, avec des performances adéquates pour tous types d'enrobés.

Les granulats de miroir sont dosés entre 20 et 30% suivant l'effet de scintillement souhaité.

Le liant

Le liant utilisé est un bitume pur conforme à la norme SN 670 202 – EN 12 591. L'utilisation d'un additif améliorant l'adhésivité est nécessaire.

FABRICATION ET MISE EN ŒUVRE

La fabrication de l'enrobé **SCINTIFLEX** est réalisable en centrale à chaud. Les granulats de miroir étant dosés en trémie comme des granulats. L'application de l'enrobé **SCINTIFLEX** est réalisée à l'aide de matériels traditionnels adaptés à la surface du chantier et à ses contraintes (accessibilité, exiguïté, circulation...).

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

La fabrication du **SCINTIFLEX**, tout comme ses constituants, font l'objet d'un Plan d'Assurance Qualité rigoureux.

Le **SCINTIFLEX** est fabriqué dans des usines du Groupe Colas, certifiées ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

L'enrobé **SCINTIFLEX** est 100% recyclable, en fin de vie.



Colas Suisse SA • Route de Berne 20, 1010 Lausanne • Tél. 021 654 00 00
e-mail: info@colas.ch • colas.ch